



Extrait du site Terre-en-vue

<https://www.terre-en-vue.be/presentation/projets/article/criteres>

Critères

- Terre-en-vue - Projets -

Date de mise en ligne : mardi 13 décembre 2016

Copyright © Terre-en-vue - Tous droits réservés

Les projets soutenus par Terre-en-vue répondent aux critères suivants :

- 1) ils produisent une alimentation saine et accessible.
- 2) ils sont tournés vers les populations locales (commercialisation en circuits courts et fermes ouvertes).
- 3) ils sont respectueux des terres agricoles, de l'environnement, de la biodiversité et des paysages (respect de 8 clauses à travers une servitude environnementale et du cahier des charges de l'agriculture bio).
- 4) ils ont un objectif d'autonomie et de résilience (autonomie technique, financière et décisionnelle)
- 5) ils sont économiquement viables et transmissibles.
- 6) Ils sont portés par des entrepreneurs professionnels.
- 7) Ils sont portés par des personnes ouvertes au dialogue.